

Nouméa, le 14 AVR. 2015

DIRECTION DE  
L'ENVIRONNEMENT

BORDEREAU DE PIÈCES ADRESSE A :

Service de la Prévention des  
Pollutions et des Risques

Bureau de l'Environnement  
Industriel et des  
Installations Classées  
pour la Protection  
de l'Environnement

Commissaire enquêteur  
Village de Sarraméa  
BP 2162  
98882 Sarraméa

6 route des artifices  
BP L1  
98849 Nouméa Cedex

Objet : demande d'autorisation d'exploiter un incinérateur de cadavres d'animaux de compagnie, sis 18 morcellement Ballande, la Tamoia, commune de Païta, présentée par SARL Repos des lacs

N° 7786/DENV/SPPR-1

Nombre de pièces	Sommaire	Observations
1 ampliation	arrêté n° 963-2015/ARR/DENV du 13 AVR. 2015 portant ouverture d'une enquête publique	
1 copie	avis d'ouverture d'enquête publique	
1	registre d'enquête à déposer en mairie au 1 <sup>er</sup> jour de l'enquête	
2 exemplaires papiers	dossiers de demande d'autorisation du pétitionnaire : - 1 exemplaire à votre attention - 1 exemplaire à déposer en mairie au 1 <sup>er</sup> jour d'enquête	
1 exemplaire	charte des commissaires enquêteurs	Pour attribution et une copie de la charte à retourner signée

La directrice de l'environnement par intérim